CONTRIBUTION N° 42

A LA

GÉOGRAPHIE MÉDICALE DU GABON

THÈSE

Présentée et publiquement soutenue à la Faculté de médecine de Montpellier
LE 5 JUILLET 1887

PAR

Jules BORIUS

Né à Brest
MÉDECIN DE LA MARINE

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE

MONTPELLIER
IMPRIMERIE CRISTIN, SERRE ET RICOME, RUE VIEILLE-INTENDANCE, 5
SERRE ET RICOME, SUCCESSEURS
1887

PERSONNEL DE LA FACULTÉ

MM. CASTAN Doyen.

GRASSET, Assesseur.

Professeurs.

	Messieurs :
Clinique médicale.	COMBAL (✲ ✠).
Clinique des maladies mentales et nerveuses.	CAVALIER (✲).
Physique médicale.	MOITESSIER (✲)
Médecine légale et toxicologie.	JAUMES.
Clinique chirurgicale.	DUBRUEIL (✲).
Chimie médicale et Pharmacie.	ENGEL.
Hygiène.	BERTIN-SANS.
Pathologie interne.	CASTAN.
Clinique médicale.	GRASSET.
Botanique et Histoire Natur.méd.	PLANCHON (✲ ✠).
Physiologie.	LANNEGRACE.
Clinique obstétricale et gynécologie	DUMAS (Léon).
Clinique chirurgicale.	TÉDENAT.
Opérations et appareils.	GRYNFELTT.
Pathologie externe.	CHALOT.
Anat. pathol. et histol.	KIENER (✲).
Anatomie (Chargé du cours).	BIMAR.
Thérap. et Mat. méd.(ch. du cours)	MOSSÉ (✲).

Doyen honoraire: M. BENOIT (O. ✲ ✠).

Prof. honor. MM. MARTINS (O. ✲), DUPRÉ (✲ C. ✠).

Chargés de Cours de Cliniques annexes:

Clinique des maladies des enfants.	MM. BATLLE, agrégé.
Clinique des mal. syphilit. et cutan.	GAYRAUD, agrégé.
Clinique des maladies des vieillards.	HAMELIN (✲), agrégé.

Agrégés en Exercice

Messieurs :	Messieurs :	Messieurs
CARRIEU.	BLAISE.	TRUC.
MAIRET.	BAUMEL.	GERBAUD.
BIMAR.	VILLE.	GILIS.
MOSSÉ (✲).	GRANEL.	MALOSSE.
REGIMBEAU (✲).	FORGUE.	

M. H. GOT, Secrétaire.

M. F.-J. BLAISE, Secrétaire honoraire.

Examinateurs de la Thèse:

MM. COMBAL, *président;*
MOSSÉ, chargé du cours.
BAUMEL, agrégé.
CARRIEU, agrégé.

La Faculté de médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs ; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A LA MÉMOIRE DE MON PÈRE

A MA MÈRE

A mon Frère le Docteur William BORIUS

J. BORIUS.

A la Mémoire de mes Oncles

BORIUS et PALASNE DE CHAMPEAUX

Médecins principaux de la Marine

A MES PARENTS

J. BORIUS.

A mon Président de Thèse

Monsieur le Professeur COMBAL

A MES AMIS

J. BORIUS.

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41553210_0130

AVANT-PROPOS.

Depuis quelques années, l'attention publique a été fortement attirée sur l'Afrique et principalement sur cette partie de l'Afrique équatoriale, explorée par MM. Stanley et de Brazza. Les uns, dans un but scientifique, les autres, dans un but commercial, ont fait connaître aux nations civilisées ces vastes territoires, dont les richesses semblaient devoir dépasser celles de l'antique Eldorado. La France, entraînée par l'exemple de ses voisins, circonvenue dans ses possessions du nord par l'ambition des Allemands, qui cherchent une route vers le Congo en passant au nord de nos territoires, inquiétée dans le sud par les revendications des Portugais, se dispose à ajouter des sacrifices sérieux à ceux que le grand explorateur français a déjà demandés à la mère patrie. Les sacrifices sont de deux sortes : sacrifices de soldats et de marins qui seront les pionniers de la civilisation et frayeront la route aux agriculteurs et aux négociants ; sacrifices d'argent pour assurer autant que possible le bien-être et la sécurité de tous dans ces contrées malsaines.

Une année entière passée au Gabon et dans le golfe de Guinée m'a permis de recueillir quelques observations que je viens aujourd'hui livrer à la bienveillante appréciation de mes Juges.

Qu'il nous soit permis avant d'entrer en matière de remercier M. le Professeur Combal, qui a bien voulu accepter la présidence de notre thèse.

DIVISION.

Je diviserai ce travail en trois parties :

Dans la première, j'étudierai la topographie, la climatologie, le sol, la démographie, la flore et la faune.

Dans la seconde, je traiterai des affections médicales et chirurgicales que j'ai eu l'occasion d'observer tant chez le blanc que chez le nègre.

Je terminerai par quelques considérations sur les règles d'hygiène que devra observer l'Européen dans cette contrée.

CONTRIBUTION

A LA

GÉOGRAPHIE MÉDICALE DU GABON

PREMIÈRE PARTIE.

TOPOGRAPHIE.

La première occupation du Gabon date du 18 mars 1842. Le lieutenant de vaisseau Bouet passait avec les principaux chefs, notamment avec le roi Denys, des traités qui assuraient notre domination sur tous les territoires qui circonscrivent l'estuaire du Gabon. Depuis cette époque, nos possessions se sont singulièrement augmentées, du moins sur les cartes de géographie, et notre domination virtuelle s'étend depuis la rivière Muni au nord jusqu'au comptoir de Landana au sud.

Je ne ferai pas la description de cette immense étendue de territoire, et je me bornerai à l'estuaire du Gabon et aux territoires qui le limitent.

Le Gabon est un estuaire qui pénètre à 30 milles marins dans l'intérieur des terres, suivant une direction générale du nord-ouest au sud-est. Il est situé par 30° de latitude nord et 7° de longitude est. Sa largeur entre les deux pointes Pongara et Santa-Clara est de 12 milles marins, elle diminue légèrement devant l'établissement français de Libreville où elle n'est plus que de 7 milles, pour augmenter ensuite progressivement jusqu'à l'embouchure du Como où elle atteint 15 à 16 milles. Deux fleuves importants viennent jeter leurs eaux dans le Gabon. Ce sont le Como, au nord, le Ramboe, au sud.

La rive droite et la rive gauche du Gabon diffèrent singulièrement d'aspect. Sur la rive gauche, on peut apercevoir d'immenses plaines sablonneuses couvertes de graminées gigantesques et parsemées, de distance en distance, de bouquets de palétuviers. La rive droite est plus accidentée, des petites collines dirigées perpendiculairement à la mer, s'élèvent en pente douce jusqu'à 12 milles dans l'intérieur pour se terminer à des monticules d'une hauteur de 100 mètres, les monts Bouet et Baudin, du nom des officiers français qui s'installèrent les premiers dans le pays.

Lorsque, venant de quitter les côtes arides et brûlées du Sénégal, on mouille devant l'établissement français de Libreville, la première impression de l'Européen est un sentiment d'admiration pour cette végétation luxuriante particulière aux régions équatoriales ; mais c'est précisément cette végétation qui peut être incriminée comme la cause principale de ce paludisme qui a toujours fait considérer le Gabon comme la plus malsaine de nos colonies.

Nous citerons d'ailleurs le passage suivant de M. Quêtant, dans son travail sur l'Afrique occidentale : « Les monticules du Gabon, tous boisés, sont séparés par des ravins par lesquels s'écoulent les eaux pour se rendre à la mer. Mais le

peu de hauteur de ces ravins rend cet écoulement difficile. De là la stagnation de ces ruisseaux, surtout au voisinage de leur embouchure. Mêlés à l'eau de mer, ils forment de vastes marigots. Leurs bords sont couverts de palétuviers dont les racines emprisonnent des couches de limon mêlé à des débris de végétaux, d'insectes morts, de matières organiques putréfiées. Souvent des arceaux de lianes s'entre-croisent au-dessus de ces eaux et forment obstacle au renouvellement de l'air.

» Alors ces matières organiques végétales et animales entrent en décomposition sous l'influence de la température élevée et forment un foyer constant d'émanations putrides, excessivement délétères. »

Les établissements du Gouvernement et les maisons de commerce sont situés sur la rive droite. L'hôpital, actuellement abandonné et remplacé par un ponton-hôpital, le palais du gouverneur et un grand bâtiment servant de magasin et de logement à quelques fonctionnaires de la colonie, sont bâtis autour d'une petite place plantée de Manguiers et élevée d'une vingtaine de mètres au-dessus du niveau de la mer. Les tirailleurs sénégalais sont logés dans une grande barraque en bambous qui leur sert de caserne. Les factoreries sont toutes situées au bord de la mer, suivant une direction est et ouest, depuis le village de Glass jusqu'au village de Louis. Bien que cette disposition soit déplorable au point de vue hygiénique, étant donnée la proximité des marigots, les facilités qu'ont les commerçants à effectuer leurs embarquements et débarquements de marchandises, les font hésiter à abandonner ces emplacements. Tout autour de Libreville sont groupés un grand nombre de villages ou de cases isolées abritant la population indigène.

La rive gauche de l'estuaire n'est occupée que par les noirs

gabonnais, et le village de Denys est le seul assez important pour mériter une mention.

Les deux fleuves Como et Ramboe sont dirigés : le premier, de l'ouest au nord-est, le second, de l'ouest au sud-est, fort larges à leur embouchure qui atteint 5 à 6 milles, ils se rétrécissent progressivement et à 25 milles de leur embouchure, ils deviennent assez étroits pour rendre difficiles les évolutions d'un bâtiment d'une certaine longueur. Leurs rives basses sont couvertes de fourrés inextricables de palétuviers, et ce n'est qu'au point où la marée ne se fait plus sentir que l'on voit apparaître les différentes essences d'arbres, sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir plus loin.

CLIMATOLOGIE.

Saisons. — Il existe au Gabon deux saisons bien distinctes, l'hivernage ou saison des pluies, et la saison sèche. La saison sèche commence du 1er au 15 mai, quelquefois plus tard et dure jusqu'au 15 septembre. On appelle encore cette saison grande saison sèche, par opposition à une autre caractérisée du nom de petite saison sèche qui régnerait en décembre et janvier, et transformerait l'hivernage en deux saisons pluvieuses. En admettant cette division, il faudrait compter quatre saisons, deux sèches et deux pluvieuses. C'est ce qui n'a pas lieu, d'après les observations du D^{r} Bestion, les deux grandes saisons ne sont pas interrompues par un temps sec plus ou moins court, et lorsque la pluie commence fin septembre elle dure jusqu'en mai. Tout au plus, peut-on dire qu'il pleut un peu moins en décembre et janvier. Les saisons ne sont pas toujours aussi bien tranchées, et pendant

mon année de séjour, la saison sèche fut peu ou point marquée, ce qui expliqua l'effrayante mortalité qui sévit alors sur les Européens.

Vents. — Les vents sont pour ainsi dire constants. Dans la matinée entre huit heures et dix heures, le vent vient de terre dans une direction variable du sud-est au sud-ouest, puis la brise tombe complètement pour ne se lever qu'à deux heures et demie ou trois heures de l'après-midi. Alors se lève la brise du large qui rafraîchit l'atmosphère, et vient permettre au blanc de sortir de la torpeur dans laquelle il est plongé. Vers dix heures du soir, ce vent tombe pour être remplacé par une petite brise de terre dangereuse, car elle est chargée d'émanations paludéennes.

Température. — La température n'est pas aussi élevée que pourrait le faire croire la situation géographique du Gabon. Pendant les mois les plus chauds, le thermomètre marque à six heures du matin de 26° à 29°, à deux heures de l'après-midi, de 30° à 32°, le soir 28°. Pendant les mois les plus frais, on observe le matin de 25° à 27°; à deux heures de l'après-midi, de 28° à 30°; le soir, de 26° à 28°; le minimum de la température est en août; on peut donc prendre comme moyenne 28°, la chaleur n'aurait donc rien d'exagéré s'il ne venait s'y joindre deux facteurs importants, l'état hygrométrique et la tension électrique. Nous donnons dans le tableau ci-après les chiffres indiquant l'humidité relative suivant les différents mois de l'année.

Le simple exposé de ces chiffres suffit pour faire comprendre combien doit être pénible une température de 28° dans un milieu presque saturé d'humidité, et dans lequel le manque d'évaporation laisse le corps baigné dans la sueur qui l'inonde. La tension électrique n'a pas été mesurée faute d'instruments, mais il est certain qu'elle doit être fort élevée

et le malaise que l'on éprouve dans nos contrées à l'approche d'un orage, ne peut pas être comparé à celui ressenti au Gabon pendant toute la saison des pluies, où pas un jour ne se passe sans que l'on entende les grondements du tonnerre.

Pression barométrique. — Elle est à peu près constante, comme on peut le voir ci-après.

Nous empruntons le tableau suivant au rapport du Dr Bestion sur le Gabon.

	Baromètre	Tension de la vapeur d'eau à 1 h. s.	Humidité relative
Janvier.....	757	27	88,5
Février.....	755	28,3	88
Mars.....	756	27,5	85,6
Avril.....	755	27,5	86,7
Mai.....	756	27,2	87,1
Juin.....	756	25,4	82,5
Juillet.....	758	22,8	79,6
Août.....	758	22,5	81
Septembre...	760	27,8	88
Octobre.....	759	27,2	96
Novembre...	759	27,2	90
Décembre...	758	27,2	90,3

SOL.

Le sol présente une première couche superficielle de terrain noir, riche en détritus, végétaux et animaux. La seconde couche est composée de terre argilo-sablonneuse, tantôt grise, tantôt jaunâtre, imperméable et contribuant ainsi à faire de tout le territoire du Gabon un vaste marais

souterrain aussi dangereux que les grandes nappes d'eau stagnante. Dans cette couche, on trouve de gros rognons ferrugineux faciles à tailler et utilisés pour la construction. La troisième couche du sol est constituée par du calcaire à grains fins et réguliers. Sur la rive gauche, nous trouvons de vastes plaines sablonneuses et des terrains d'alluvions formés par les inondations fréquentes pendant la saison d'hivernage.

DÉMOGRAPHIE.

Les rives de l'estuaire et celles des fleuves qui contribuent à le former sont habitées par trois races bien distinctes par leur langage, leur genre de vie, leurs mœurs. Ce sont les M'Pongoue ou Gabonnais proprement dits, qui habitent les deux rives de l'estuaire, les Bakelés et les Pahouins ou Fans, dont les villages sont disséminés dans tout le Como, le Ramboe et leurs affluents.

La race Gabonnaise refoulée vers l'ouest par l'envahissement des Pahouins aurait déjà disparu sans le protectorat de la France. C'est d'ailleurs sans regret qu'on voit s'éteindre cette race qui, paresseuse, sans virilité, sans énergie, se refuse absolument à tirer partie des richesses du sol qu'elle habite. Le Gabonnais ne travaille que quand il a un besoin pressant d'argent, et il s'empresse de le dépenser en libations prolongées. Le seul métier pour lequel il paraisse avoir une certaine aptitude est celui de courtier de commerce. Remontant les fleuves avec des marchandises qui lui sont confiées par les négociants, il les échange contre les produits précieux, comme ébène, bois de santal, ivoire, caoutchouc.

Leur costume réduit à sa plus simple expression, se compose d'un pagne ou bande d'étoffe aux couleurs voyantes,

enroulée autour de la taille et tombant jusqu'aux pieds. Les jeunes filles et les femmes se drapent entièrement en laissant cependant les épaules et les bras nus. Une déplorable habitude consiste à serrer le pagne au-dessus des seins pour les faire tomber ; une femme ne peut prendre part à une discussion publique, à un palabre que lorsque ses seins sont complètement flétris.

Il est difficile de savoir à quelle religion appartiennent les Gabonnais. Malgré l'établissement de deux missions, l'une catholique, l'autre protestante, et par lesquelles ont été élevés une grande partie des gabonnais habitant les environs de Libreville, ils ne sont chrétiens que de nom, et sortis de ces établissements, beaucoup retournent à un fétichisme complet. Les féticheurs, oganga, sont prêtres et médecins. Leur puissance est considérable ; chargés d'administrer les poisons d'épreuve, ils tiennent entre leurs mains la vie de leurs clients. Malheur à celui qui ne pourra pas lui donner un fort cadeau, il sera certainement coupable et condamné. Comme médecins, ils sont moins dangereux. Quelques contorsions, un grand nombre de coups de tam-tam destinés à chasser le mauvais esprit du corps du malade constituent toute leur thérapeutique. D'ailleurs quand un Gabonnais se sent sérieusement atteint, il s'empresse de faire venir un médecin Européen.

La prostitution y règne sur une large échelle; tout sentiment de pudeur est éteint chez les femmes, et l'homme qui a deux ou trois épouses ou des filles est assuré d'une existence de fainéantise.

Leur nourriture se compose presque exclusivement de manioc, de bananes cuites à l'eau, de poisson frais ou fumé cuit dans un mélange de piment et d'huile de palme. Avides de boissons fermentées, ils boivent du vin de palme et sur-

tout de ces alcools concentrés que les négociants leur vendent sous le nom de genièvre, de tafia et de rhum.

A ce portrait peu flatteur du Gabonnais, nous opposerons celui du Pahouin. La race pahouine est destinée à remplacer les M'Pongoue et les Bakelés. Venant par migrations successives de l'intérieur de l'Afrique, et, au dire de quelques explorateurs, de la région des grands lacs, ils refoulent sans cesse les gens qui leur font obstacle. Chasseurs déterminés, travailleurs, guerriers, ils sont les véritables hommes destinés à assurer à notre colonie du Gabon un commerce sérieux.

Le type général de la race est beau. De taille moyenne, mais bien conformée, ils ont des muscles vigoureux avec les attaches fines. La couleur de la peau est plutôt terreuse que noire, le nez est souvent aquilin, les lèvres fines ; le front est droit, les cheveux sont crépus. Leurs dents seraient superbes mais ils ont les incisives supérieures limées en pointe. Est-ce par coquetterie ou pour mieux déchirer les chairs ?

Vêtements. — Les Pahouins établis depuis un certain nombre d'années ont adopté le pagne; mais ceux qui viennent d'arriver se contentent de deux lambeaux d'écorce réunis par une liane et retombant devant et derrière. Quelquefois même ils suppriment le lambeau postérieur. Ils ne manquent cependant pas de coquetterie: les colliers de verroterie, les anneaux de cuivre massif passés en grand nombre autour des bras et des jambes, constituent la marque d'une suprême élégance. Leur chevelure est l'objet de soins tout particuliers. Prenant des cauris percés à leurs deux extrémités, ils les enfilent dans leurs cheveux, de façon à recouvrir tout le cuir chevelu et simuler une sorte de casque.

Religion. — Les Fans sont fétichistes dans la plus complète

acception du mot. Tout est bon pour faire un fétiche, dans lequel ils ont d'ailleurs la plus grande confiance. Fétiche pour prévenir les maladies, fétiche pour préserver des coups de fusil, fétiche pour tuer son ennemi à coup sûr, rien n'est plus facile à trouver, étant donné que l'intention seule suffit. Peu importe que le fétiche soit un bout de corne d'antilope, un morceau de fer, une parcelle d'os d'homme ou d'animal, du moment que le Pahouin s'est dit: « ceci me préservera de tel malheur », il est satisfait et a une entière confiance. Il n'est pas un homme de cette race qui n'en porte sur lui une collection complète. Quelquefois cependant, quand ils partent en guerre contre leurs voisins, ils les renferment tous ensemble pêle-mêle dans un petit sachet en cuir d'antilope ou de labri. Cette promiscuité n'en détruit nullement l'effet.

Mœurs. — Les mœurs pahouines sont à peu près les mêmes que les mœurs gabonnaises; de même que le M'Pongoue, le Pahouin aime les alcools, le tabac. Leur honnêteté commerciale est douteuse. Au point de vue de la moralité, on doit les mettre bien au-dessus des Gabonnais. Ils n'ont qu'une seule épouse, à laquelle ils tiennent, et qui ne leur sert pas de moyens d'existence. Les jeunes filles sont respectées et la séduction d'une vierge est punie de peines sévères, à moins que le ravisseur ne consente à l'épouser et à faire aux parents des cadeaux variables suivant le rang qu'occupe la famille dans la tribu. Ces cadeaux consistent en étoffes, fusils à pierre, poudre, colliers de cuivre ou de verroterie. Étant les seuls indigènes capables de travailler, les Pahouins fournissent aux commerçants l'ébène, l'ivoire, le bois de santal, le caoutchouc, tous objets d'un négoce important. Obligés par ce travail de rester longtemps absents de leurs villages, ils laissent à leurs femmes et leurs enfants le soin de cultiver leurs plantations.

Chez eux, la femme n'est pas une bête de somme et peut même, dans quelques circonstances, élever la voix dans les réunions publiques. De plus, si son époux use de mauvais traitements à son égard, elle est libre de retourner chez ses parents, à condition cependant que ces derniers restituent la dot fournie par le mari.

Il y a néanmoins une ombre à ce tableau. Ils ont tous un goût marqué pour la chair humaine, mais ils ne mangent que leurs ennemis tués dans un combat. Jamais ils ne massacreront un individu ami ou neutre pour célébrer ces horribles agapes.

D'après ce que j'ai pu constater, c'est plutôt dans un but de vengeance que dans un but d'alimentation qu'ils agissent ainsi, car les cabris, les poules abondent dans leurs villages. Leur chasse leur fournit surabondamment une nourriture animale, d'autant plus qu'ils se montrent peu difficiles sur la qualité de la viande.

Éloignés des centres de commerce, ils sont souvent réduits à leurs propres ressources. Aussi, leur industrie est-elle assez avancée. Forgerons habiles, ils extraient le fer des minerais ferrugineux, abondants sur les rives des fleuves, pour en fabriquer leurs armes, coutelas, zagaies, instruments de cultures, haches, etc. Ils savent tisser le fil retiré des longues feuilles de l'ananas, fabriquer leurs ustensiles de pêche, harpons, filets, dont la forme rappelle exactement celle de notre épervier.

Habitations. — Tous les villages sont bâtis sur le bord des fleuves et construits à peu près sur le même plan. Une rue médiane et perpendiculaire au fleuve est bordée de chaque côté par des cases en bambous, recouvertes de feuilles de Pandanus. A chaque extrémité de la rue, on trouve une sorte de corps de garde, où veillent toujours des pahouins armés

de leurs fusils et de leurs coutelas. Sans cesse en guerre avec leurs voisins, ils sont contraints à une surveillance perpétuelle, et si une pirogue vient à passer la nuit, on entend immédiatement pousser un cri analogue à notre qui-vive! Si l'on n'a pas de réponse, on ne tardera guère à entendre un coup de fusil.

Le mobilier des cases est d'une grande simplicité. Quelques calebasses, une marmite en fer achetée aux traitants composent tous les ustensiles de cuisine, Les lits sont fabriqués avec des bambous placés sur un cadre en bois de palétuvier ; l'oreiller est remplacé par une bille de bois semi-cylindrique.

D'après le Dr Ballay, les Bakelés ne seraient que des Pahouins modifiés par le mélange avec les races voisines. Ainsi, l'indice céphalique s'est élevé chez eux jusqu'à 77, tandis que les Fans restés purs n'ont que 72,43. Néanmoins, dit Ballay, quand on examine les crânes appartenant à ces deux tribus, on est frappé de la ressemblance qui existe entre eux, ressemblance qui avait été contestée. L'étude de la langue de ces deux races prouve, toujours d'après cet explorateur, une origine commune. Nous ne nous étendrons pas davantage sur les Bakelés, nous n'aurions qu'à recopier les mœurs des Pahouins.

FLORE.

La végétation du Gabon est connue d'une manière vague et encore fort incomplète. Nous nous bornerons à énumérer les familles les plus intéressantes signalées par Isert, R. Brow et le P. Menager, ainsi que les plantes les plus

remarquables au point de vue de l'alimentation du commerce ou de la médecine.

Dicotylédonées. — Elles forment les quatre cinquièmes des phanérogames. Nous citerons: les légumineuses, dont on connaît plus de 96 espèces, parmi lesquelles les acacias sont peu nombreux. Nous citerons le *Cassia occidentalis*, aux fleurs jaune d'or, auquel on attribue des propriétés toniques et fébrifuges, le *Cassia fistula* dont les gousses fournissent la Casse, laxatif, l'arachide ou pistache de terre, *Arachis hypogea*, objet d'un commerce important. La fève de Calabar se trouve dans tous les fourrés.

Artocarpées. — Le café à pain, *Artocarpus incisa*, pousse partout.

Rubiacées. — Le café pousse facilement et pourrait être cultivé.

Euphorbiacées. — On en compte un grand nombre d'espèces, parmi lesquelles le manioc, *Manihot utilissima*, aliment cultivé en grand par les indigènes. Le médicinier cathartique, *Jatropha curcas*, est aussi très commun. Le *Crotum tiglium* se reproduit par bouture avec une grande facilité, ainsi que le ricin.

Anonacées. — L'*anona maricata* donne un fruit appelé corosol, estimé de quelques personnes. L'*anona squamosa* ou pomme cannelle vient plus difficilement, mais on en trouve cependant dans quelques plantations.

Crucifères. — Elles ne viennent pas naturellement, cependant, dans les jardins on arrive à cultiver des choux, des

radis, des navets. Le cresson croît partout où l'on trouve quelques filets d'eau courante, mais il faut qu'il ait été semé.

Malvacées. — L'*adansonia digitata* ou baobab se trouve aussi au Gabon, mais il est loin d'atteindre les dimensions colossales de celui du Sénégal. La pulpe du fruit de cet arbre est employée par les indigènes comme antidiarrhéique. Ses feuilles sont émollientes et remplacent la farine de lin dans la confection des cataplasmes. L'*hibiscus esculentus* ou gombo se rencontre partout. Quelques personnes le prisent fort comme aliment. Le coton, *Gossypium herbaceum*, viendrait fort bien, si nous en jugeons par les plantations faites à la mission catholique.

Aurantiacées. — L'orange et le citron sont très communs partout et excellents.

Papayacées. — Le papayer, *Carica papaya*, donne un fruit rafraîchissant, qui activerait, dit-on, les fonctions digestives. Ses graines sont quelquefois employées comme vermifuges par les indigènes.

Cucurbitacées. — Le calebassier, *lagenaria*, fournit aux indigènes leurs vases de ménage; les courges, la pastèque, le potiron forment les principaux échantillons de cette famille.

Térébinthacées. — Le manguier, *mangifera indica et gabonensis*, probablement importé, donne des fruits abondants, mais il aurait besoin d'être greffé par le manguier du Brésil ou de la Guyane.

Rosacées. — Ne se trouvent que dans les jardins et encore les espèces sont-elles chétives et atrophiées.

Myrtacées. — Le goyavier, *psidiumpiri ferum*, vient à l'état sauvage.

Rhizophoracées. — Le palétuvier ou manglier croît dans les eaux saumâtres des embouchures des fleuves, et sur les bords marécageux des lagunes.

Convolvulacées. — Elles se rencontrent à chaque pas ; la patate douce, *convolvulus batatas,* sert à l'alimentation.

Solanées. — Le *datura stramonium* est abondant, le tabac est facilement cultivé : la tomate se trouve partout. La pomme de terre, au contraire, vient très mal.

Apocynées. — Cette famille est représentée par l'inée, dont les graines pilées et mélangées à une matière gommeuse servent à enduire l'extrémité des flèches et des zagaies.

Nous citerons encore quelques familles moins importantes, comme les scrofulariées, les verbénacées, les labiées, les composées, les ombellifères.

Les monocotylédones forment un cinquième des phanérogames. Nous citerons parmi les familles de ces végétaux : les graminées : le *maïs zea* est partout cultivé et donne deux récoltes par an ; on le sème à la fin de la saison sèche, et il mûrit en trois mois. Avec le manioc, la banane, l'huile de palme et le poisson, il forme la base de la nourriture des habitants. Le riz, *oriza sativa*, n'est pas cultivé. Le gros mil, *holcus sorghum*, vient avec facilité.

Dioscorées. — L'igname, *dioscorea alata*, est une des principales ressources alimentaires et l'une des plus riches.

Bromeliacées. — L'*ananas* est commun à l'état sauvage. Ses feuilles fournissent des fibres qui tissées donnent une toile fort solide.

Musacées. — Le bananier compte un grand nombre de variétés. L'une d'elle qui donne le fruit vulgairement appelé banane cochon, sert à l'alimentation ordinaire des indigènes. Quelques variétés ne sont en rien inférieures à celles de la Cochinchine et des Antilles, et fournissent aux Européens un fruit sain et délicat.

Palmiers. — Le palmier à huile, *elæis guineensis*, forme une grande partie de la végétation du Gabon ; il se multiplie de lui-même et ne demande aucun entretien. Deux fois par an les indigènes font la récolte des fruits du palmier. Chaque arbre produit deux à trois régimes, et chaque régime contient à peu près de 1,000 à 1,500 fruits. On estime le produit annuel d'un palmier à huile à cinq francs environ. La pulpe du fruit traitée par pression et par ébullition produit l'huile de palme. Les noyaux du fruit donnent aussi une grande quantité d'huile. Cette huile est un comestible qui accompagne tous les mets des indigènes. Mais c'est surtout comme denrée commerciale que l'huile de palme est une grande richesse. En Europe, elle sert à la fabrication des bougies, à celle du savon ; elle entre dans la composition des graisses destinées à adoucir le frottement des roues de chemin de fer.

Le *raphia vinifera* donne le vin de palme, boisson fermentée agréable. Il fournit aux indigènes les matériaux de leurs cases. Nous citerons encore le *cocos nucifera* aux usages si variés, le *calamus macrocarpus*, etc.

L'énumération que nous venons de faire de quelques

plantes qui ont attiré l'attention des Européens, ne peut donner une idée de la richesse végétale de cette région. Si l'on vient à s'enfoncer dans les forêts qui avoisinent les monts Bouet et Baudin, on est frappé d'admiration. A part sur la lisière où l'on ne peut se frayer un chemin qu'avec le sabre d'abatis, on marche entre d'énormes colonnes formées par des troncs d'arbres, dont la ramification ne commence qu'à une hauteur de trente mètres. La cîme des arbres forme un dôme continu que ne peuvent traverser les rayons du soleil. Fromagers, baobabs, ébéniers sont là confondus dans un chaos gigantesque.

FAUNE.

La Faune du Gabon est peu connue. Chose remarquable, les bêtes de somme manquent absolument.

Les chevaux de petite taille, assez communs en Sénégambie, ne se trouvent que par exception au Gabon, et encore ne tardent-ils pas à devenir malades. Le bœuf porteur est inconnu, ainsi que le chameau. Il n'y a aucun animal pouvant servir au transport, et tous les fardeaux doivent être portés par les indigènes.

Le bœuf domestique est importé de Mossamedés, colonie portuguaise située au sud du Zaire ; ces bœufs, bien constitués et vigoureux, lorsqu'ils sont dans leur patrie, arrivent généralement amaigris et malades au Gabon. Entassés dans la cale d'une goëlette, soumis à une traversée qui dure quelquefois vingt jours, mal nourris, ils ne trouvent pas dans les pâturages qui environnent Libreville une nourriture suffisamment abondante. Peut-être pourrait-on remédier à cet état de choses en les transportant dans les immenses prairies de l'île Mandgi ou de la rive gauche de l'estuaire, où ils trou-

veraient ces gras pâturages, où vivent des troupeaux nombreux de bœufs sauvages. Les moutons sont rares, le cabri s'élève facilement, mais sa chair est de médiocre qualité. Le chat se trouve dans toutes les cases de noirs. Les rats abondent.

L'antilope fournit un gibier succulent, mais tend à devenir rare, par suite de la chasse acharnée qu'on lui fait.

L'hippopotame abonde dans les fleuves et les marécages ; sa chair est fort estimée des naturels, je dois avouer que je lui ai trouvé un goût assez désagréable, de plus elle est fort coriace.

L'éléphant disparait peu à peu, et certainement que dans un nombre restreint d'années, on n'en trouvera plus un seul dans les territoires de l'estuaire du Gabon.

Le sanglier fréquente les environs de Libreville où il commet des dégats dans les plantations de manioc et d'arachides.

Les oiseaux sont aussi nombreux que variés. Nous citerons le vautour, l'épervier, l'aigle, la chouette, la poule, le canard, le pigeon, le dindon. La tourterelle, le pigeon vert, quelques perdrix viennent apporter aux repas une agréable diversion aux conserves qui forment le fond de l'alimentation. Les passereaux sont très nombreux, on y trouve aussi le corbeau, le héron, le pélican, le martin-pêcheur, les perroquets gris à queue rouge.

Les poissons sont très abondants et tous de bonne qualité, nous n'avons jamais eu à observer de cas d'intoxication par les poissons vénéneux, comme cela arrive si fréquemment au Sénégal, et surtout en Nouvelle-Calédonie.

Les reptiles sont nombreux, caïman, iguane à la chair fine et délicate, lézards, caméléons, tortues de terre et de mer. Une espèce particulière de serpent est surtout redoutée au Gabon ; c'est la vipère cornue, remarquable par le reflet

sombre de ses écailles disposées en losange, et les deux excroissances qu'elle porte au niveau du front. Cette espèce abonde et mord souvent les imprudents qui n'ont pas les jambes suffisamment protégées. Aussi les nègres sont-ils particulièrement en proie à ses morsures. La mort est rarement la terminaison; aussitôt qu'ils se sentent atteints, les indigènes entaillent profondément la plaie et laissent couler le sang. Ils en sont généralement quittes pour une lymphangite et un sphacèle superficiel de la peau.

Les crustacés sont rares, on trouve cependant une variété de palémon qui entre dans l'alimentation.

Les insectes de toute sorte pullulent. Les moustiques, abondants surtout pendant l'hivernage, deviennent un fléau véritable par les piqûres cuisantes qu'ils occasionnent et les démangeaisons intolérables qui poussent à se gratter jusqu'à l'excoriation de l'épiderme. C'est à ces animaux que l'on doit, selon moi, attribuer la majeure partie de ces petites plaies que tous les médecins qui ont exercé dans les pays chauds savent si difficiles à amener à la cicatrisation.

Un autre fléau parasitaire du Gabon est la chique, *pulex penetrans*. Toute l'étendue de nos possessions est infestée par ces insectes. Inconnus il y a une quarantaine d'années, ils auraient été importés par les nègres revenant du Brésil. Toujours est-il qu'ils ont élu droit de cité. Notre collègue, le Dr Lota, ayant fait une tournée d'exploration du Gabon à l'Ogowé, déclare avoir traversé des villages pahouins abandonnés par leurs habitants. « Nous traversâmes, dit-il, un grand village qui, autrefois très peuplé, était complètement abandonné. Les habitants avaient fui devant l'énorme quantité de chiques qui infestaient le village, nous ne fîmes qu'y passer et pourtant, trois jours après, nous avions les pieds abîmés par ces affreux insectes. »

Cet animal n'épargne pas plus le nègre que le blanc. Il

pénètre les chaussures les plus épaisses et il n'est pas de moyen qui puisse mettre à l'abri de ses attaques.

Les parties du corps le plus souvent attaquées, dit le Dr Bonnet, dans sa Contribution à l'étude du parasitisme, sont les pieds, les orteils surtout, le sillon sous-unguéal, les plis digito-plantaires, le talon, la plante des pieds. Après les pieds vient le scrotum. Les autres parties du corps n'en présentent qu'exceptionnellement.

Les noirs sont fort adroits pour débarrasser les orteils de ce malfaisant parasite: disséquant avec soin au moyen d'une aiguille ou même d'un morceau de bois taillé en pointe tout le pourtour du petit kyste formé par la présence de la chique, ils tirent à eux ce kyste en évitant autant que possible de le rompre, puis, dans la place vacante, ils glissent un peu de cendres de tabac.

Lorsque j'ai eu l'occasion d'en extraire, je me contentais de percer le kyste au moyen d'une aiguille à cataracte et de laver la petite plaie avec une solution de 30 gr. d'acide phénique pour 1000 gr. d'eau et je n'ai jamais vu, dans la suite, l'éclosion des œufs contenus dans le kyste.

DEUXIÈME PARTIE.

PATHOLOGIE.

Fièvres. — D'après la description que nous avons donnée de l'estuaire du Gabon, il était aisé à prévoir que le paludisme, sous ses formes variées, devait être la maladie prédominante du Gabon. Nous allons étudier les différentes sortes de fièvres malariennes qu'il nous a été permis d'observer.

Fièvres simples. — La périodicité dans les fièvres du Gabon, en dehors du type quotidien, est l'exception. La marche de la maladie est ou irrégulière ou peut se rattacher au type quotidien, soit qu'il y ait eu intermittence réelle ou simple rémittence. Dans les fièvres qui ont débuté dans l'après-midi, cette rémittence s'observe dans le milieu de la nuit, pour cesser à 9 ou 10 heures du matin, à moins qu'au moment de la détente on n'ait eu le soin d'administrer une dose suffisante de sulfate de quinine. Le début de ces accès est en général caractéristique ; depuis le matin, l'individu qui va être atteint est mal à l'aise, la langue est saburrale, la soif ardente, le corps est courbaturé, il semble que les jambes soient en coton. La céphalalgie intense chez quelques personnes est au contraire très faible ou même nulle chez d'autres. Puis surviennent des nausées et des vomissements bilieux, c'est alors que la température commence à s'élever ; le stade de frisson manque quelquefois. Il est, en général, à peu près 11 heures du matin quand l'accès se déclare net-

tement, la température s'élève à 38°, 40°, 41° et souvent 41°5, atteint son summum vers 2 ou 3 heures de l'après-midi, puis descend graduellement jusqu'à la température normale, qu'elle atteint vers minuit. L'accès peut être alors complètement terminé. Mais le plus souvent la rémission, ou plutôt l'apyrexie, ne dure que quelques heures, et le lendemain, à la même heure, un second accès, mais moins fort, se déclare, suit le cycle que nous avons indiqué, puis l'apyrexie se continue et le malade revient rapidement à son état ordinaire.

Le traitement de ces fièvres simples est indiqué par la nature même des symptômes. Le sulfate de quinine donné pendant la rémission ou immédiatement après la fin de l'accès, pour prévenir l'arrivée du second, est l'antidote le plus sûr qu'on puisse leur opposer. Mais si souvent il réussit dès la première prise, il arrive aussi qu'il est inefficace et que son emploi doit être précédé d'un vomitif, comme l'ipéca, puissant modificateur de l'état bilieux.

Fièvres compliquées. — Nous venons de voir la fièvre paludéenne dans sa forme la plus simple. Mais il s'en faut de beaucoup que ce soit la plus commune, et le plus souvent l'adjonction de symptômes nouveaux vient compliquer l'accès et changer singulièrement le pronostic et le traitement. Les fièvres pernicieuses que l'on observe au Gabon revêtent un grand nombre de formes: les formes comateuses, convulsives, cholériformes et ataxiques sont celles que le médecin est le plus souvent appelé à traiter.

Pendant l'année que j'ai passée au Gabon sur l'aviso de flottille *le Laprade*, je n'ai eu à observer que deux cas de fièvre pernicieuse; le premier était un cas de fièvre cholériforme, le second un cas de fièvre bilieuse grave.

Observation I.

A..., quartier-maître de timonerie, depuis trois mois dans la colonie, vient le 25 juin à la visite, à 9 heures du matin. Dit avoir eu un frisson prolongé la veille; température 40°. L'accès suit une marche ordinaire; apyrexie le soir. Je lui prescris 1 gr. de sulfate de quinine.

Le 26 et le 27, apyrexie. Prescription: 0,50 de quinine; limonade.

Le 28. Frisson intense, selles séreuses abondantes depuis 9 heures du matin jusqu'à 11 heures. A 2 heures, nouvelle évacuation séro-sanguinolente, pouls presque insensible, température 35°7, refroidissement des extrémités, soif inextinguible, facies hippocratique, ventre en bateau, pas de sécrétion urinaire. Le malade répond bien aux questions qui lui sont adressées.

Prescription: Frictions chaudes, thé punché, sulfate de quinine 0,80 centigr. en injections hypodermiques.

Même état pendant toute la journée; à 8 heures du soir la température est de de 35°9.

Prescription: Sinapismes, sulfate de quinine 0,50 en injection hypodermique.

Le 29, à trois heures du matin, la température redescend à 35°4. Pouls insensible; les vomissements deviennent incoercibles; aucun liquide n'est toléré. A 8 heures cependant, le pouls revient un peu; les évacuations s'arrêtent, le malade a moins soif.

Prescription: Lavement de 1 gr. de sulfate de quinine.

A 2 heures de l'après-midi, même état. A 6 heures, le

pouls est remonté à 95 pulsations ; la température est à 36°5.

Le 30 juin au matin, le pouls est sensiblement remonté ; la température est normale. Emission de quelques gouttes d'urine.

Prescription : Sulfate de quinine 0,50 gr.

Le 30 au soir, trois émissions d'urine ; disparition de la rétraction abdominale.

Le 1er juillet, fatigue générale ; le malade se plaint d'une violente céphalalgie et de bourdonnements d'oreilles, dus à l'intoxication quinique.

Le 2 juillet, le malade entre en convalescence.

Comme on le voit, cet accès a été fort grave ; la durée totale de l'accès pernicieux a été de 37 heures environ. Les phénomènes alarmants se sont longtemps prolongés ; le malade est resté près de deux jours sans uriner. Le pouls est resté insensible pendant 27 heures.

Observation II.

Le nommé Pennec, quartier-maître de manœuvre, depuis 14 mois au Gabon, ayant déjà été atteint de nombreux accès de fièvre paludéenne, est envoyé, au mois de juillet 1885, en service sur l'aviso *le Laprade*. Le lendemain de son embarquement, 25 juillet, il se présente à la visite du matin, atteint d'un accès de fièvre, qui a débuté la veille par un frisson très fort et prolongé. A la visite du matin, la température atteint 41°9 ; le pouls est à 130 pulsations. Douleurs lombaires excessives, cardialgie ; soubresauts des tendons.

Prescription : Ipéca 1 gr. 50, pédiluves sinapisés, affusions froides sur la tête.

A la contre-visite du soir, c'est-à-dire vers 4 heures, l'état du malade n'a pas changé; des vomissements bilieux abondants ont suivi l'admininistration de l'ipéca.

Prescription : Sinapismes aux cuisses, lavement avec sulfate de soude 30 gr., follicules de séné 8 gr.; on obtient deux selles bilieuses abondantes. La température, prise d'heure en heure depuis le matin, se maintient entre 41°7 et 41°9.

26 juillet. A 8 heures du matin, la température est toujours la même ; la langue est épaisse, blanche, humide ; les nausées persistent ; le ventre est souple. L'hypochondre droit est sensible à la pression; les sclérotiques présentent une teinte subictérique. Le pouls est descendu de 130 pulsations à 100. La céphalalgie a un peu diminué.

Prescription : Diète, limonade, ipéca 1 gr. 50.

L'absorption de ce vomitif est suivie de vomissements bilieux abondants et de trois selles bilieuses.

27 juillet. La température tombe à 39°5. Le malade a dormi; pas de nausées ; les urines sont très chargées d'urates. Vers 3 heures de l'après-midi, la température remonte à 42°2 ; céphalalgie intense, délire, hallucinations de la vue et de l'ouïe. Vomissements provoqués aussitôt après l'ingestion de boissons.

Prescription : Bain froid d'une demi-heure. Malgré l'intensité de la fièvre, administration de 50 centigr. de sulfate de quinine par la voie sous-cutanée.

28 juillet. A 8 heures du matin, faiblesse très grande; somnolence. La température n'est plus que de 38°5. Douleur sourde à l'hypochondre droit ; les nausées ont disparu. Pas de selles depuis la veille.

Prescription : Sulfate de soude 40 gr. A deux heures de l'après-midi, 2 gr. de sulfate de quinine.

29 juillet. 3 selles bilieuses pendant la nuit du 28 au 29. Température à 37°8.

Prescription : Sulfate de quinine 1 gr. en deux paquets, limonade, diète.

30 juillet. Température normale. Le malade demande à manger ; faiblesse excessive, quelques bourdonnements d'oreille.

Prescription : Bouillon, 1 verre de vin de Bordeaux, sulfate de quinine 1 gr. en deux fois.

31 juillet. La température se maintient à 37°5. Le foie est encore douloureux à la pression.

Prescription : Vin de Bordeaux, un verre le matin et un verre le soir ; vin de quinquina 60 gr., badigeonnage iodé à la région hépatique.

A partir du 1er août, le malade entre en pleine convalescence et peut reprendre son service une dizaine de jours après.

Ne voulant décrire que ce que j'ai vu personnellement, je m'en tiendrai à ces deux observations de fièvre pernicieuse ; les voyages fréquents, que les nécessités du service nous faisaient faire sur les différents points du golfe de Guinée, ne m'ont pas permis de suivre, aussi attentivement que je l'aurais désiré, les cas multiples de fièvre paludéenne, en traitement à l'hôpital de Libreville et à bord du ponton-hôpital *l'Alceste*.

Hépatites. — Il fut un temps où l'hépatite était considérée comme fort rare au Gabon. M. Griffon du Bellay et, après lui, un grand nombre de médecins, ont soutenu cette opinion. Il est impossible actuellement de nier la fréquence de cette affection. Nous trouvons dans la thèse de notre collègue et ami le docteur Thomas, deux observations détaillées d'hépatite suppurée, recueillies au Gabon. Les deux sujets atteints de cette affection ont succombé, l'un à la suite de l'ouverture de l'abcès dans la cavité péritonéale, l'autre à la

suite de fièvre hectique et de septicémie; chez ce dernier, l'abcès n'a été reconnu qu'à l'autopsie. Le diagnostic de l'hépatite est d'ailleurs souvent fort délicat. La marche de la maladie revêt parfois une forme typhoïde; la douleur scapulaire manque fréquemment; la douleur à la pression est quelquefois peu marquée; la fièvre affecte le type rémittent. Je me rappelle avoir assisté à l'autopsie d'un matelot, dont la maladie portait comme diagnostic: fièvre typho-malarienne, et qui était traitée par les préparations quiniques. A l'autopsie, on trouva un énorme abcès du lobe droit du foie, qui avait été également méconnu pendant la vie.

Dysenterie — La dysenterie est une maladie relativement rare dans la population blanche. Les deux seuls malades que j'ai eu à traiter étaient des hommes fatigués par un long séjour en Algérie et en Cochinchine. Chez ces deux sujets, l'affection en question n'était pas primitive; chacun d'eux avait déjà été atteint de dysenterie ; mais la guérison est fort difficile à obtenir. La méthode brésilienne, les purgatifs salins sont les moyens de traitement les plus sûrs, surtout si on y adjoint la diète lactée. Si, malgré cela, la dysenterie persiste, le seul remède est un rapatriement immédiat.

La diarrhée n'offre rien de grave. Due le plus souvent à un refroidissement ou à l'ingestion d'eau glacée ou chargée de matières organiques, elle cède très facilement aux purgatifs salins ou simplement à l'administration d'une potion au bismuth et laudanum.

Les affections de l'appareil respiratoire ne présentent rien de particulier à considérer.

Les insolations sont fort rares, je n'ai pas eu l'occasion d'en observer un seul cas. Nous devons attribuer cela à la sévérité des règlements maritimes et à la surveillance bienveillante des capitaines des bâtiments qui veillent attentive-

ment à ce que personne ne s'expose au soleil sans s'être préalablement couvert du casque d'ordonnance.

Les maladies éruptives qui font d'immenses ravages dans le haut des fleuves, sont relativement rares au Gabon. La variole a fait une fois son apparition pendant mon séjour. Elle fut importée par le transport aviso *l'Ariège* dans les conditions suivantes :

Un Krowman pris, isolément et en dernier lieu, sur la côte de Krow, tombait malade peu de jour après son arrivée. Aussitôt la variole constatée, ce nègre fut isolé dans une cabane en pierres, hermétiquement fermée. Il fut soigné par M. Clavel, médecin de 2^{me} classe, ayant sous ses ordres deux infirmiers noirs qui avaient été récemment vaccinés. Le noir, entré à l'hôpital le 12 décembre 1886, succombait le 24 au soir, ayant communiqué avec une des sœurs de l'hôpital, malgré les ordres rigoureux qui avaient été donnés.

Le cadavre fut enterré dans un lit de chaux, ses effets brûlés, la case lavée à l'acide phénique et fumigée à l'acide sulfureux. Le 27 décembre, M. Clavel entré pour hépatite chronique à l'hôpital, était atteint; débarqué immédiatement de *l'Alceste*, il fut envoyé à un lazaret improvisé, situé au cap Esterias, à vingt milles de Libreville; le 3 janvier, un des deux infirmiers qui avaient soigné le Krowman, tombait malade à son tour, et était envoyé également au cap Esterias ; le 4 janvier, la sœur qui avait communiqué avec le Krowman est souffrante; le 7, une éruption, qui ne pouvait laisser aucun doute, est constatée.

Mais alors, M. Ortal, chef du service, eut à lutter contre l'autorité religieuse, qui refusait de faire transporter la sœur au lazaret. Un moyen terme fut pris et on lui assigna une case isolée, entourée d'un cordon sanitaire. Ce fut le dernier cas de cette petite épidémie qui n'avait occasionné qu'une seule mort, mais dont les ravages auraient pu être terribles

chez ces peuplades non vaccinées, si les mesures d'isolement n'avaient été prises avec rapidité et décision.

Affections chirurgicales. — Les affections chirurgicales ne présentent rien de particulier au Gabon. Nous n'avons eu guère à traiter que des contusions, des plaies contuses, quelques phlegmons. Mais nous avons été à même de constater la rapidité avec laquelle les blessures se cicatrisent, même chez des individus profondément anémiés.

A la suite d'une escarmouche contre les Pahouins, un matelot de notre équipage reçut dans la cuisse gauche, un peu au-dessus du condyle externe du fémur, un lingot de fer, vulgairement appelé pied de marmite; un stylet, puis une sonde en gomme introduits dans le trajet de la balle ne permirent pas de reconnaître la situation de ce corps étranger. Expédié quelques jours après à bord du ponton-hôpital, il fut pansé d'après la méthode antiseptique, et au bout d'une douzaine de jours, il reprenait à peu près l'usage de son membre. Renvoyé en France, la plaie d'entrée redevint fistuleuse quelques jours avant l'arrivée et le projectile était retiré avec facilité.

Cependant, si chez le blanc la réparation se fait avec rapidité, il n'en est pas de même chez le noir et même chez le métis. Chez eux, le moindre bouton, la plus petite écorchure peuvent devenir le point de départ d'ulcères souvent phagédéniques, siégeant ordinairement à la face interne du tibia ou sur les malléoles; leur guérison demande un temps considérable.

Je ne donnerai pas ici la symptomatologie si connue de l'ulcère des pays chauds, mais j'attirerai l'attention sur la nature microbienne de cette affection. Notre collègue de la marine, le Dr Le Dantec, prenant une minime parcelle du

putrilage d'un ulcère, la place sur une lamelle, laisse sécher et arrose cette lamelle de quelques gouttes d'une solution alcoolique de violet de méthylène pour 500 gr. d'eau distillée. Il suffit de placer cette lamelle sur une lame, sans éclaircir, pour voir distinctement les bacilles.

Dans les préparations un peu anciennes, les bacilles se fragmentent légèrement, leur longueur varie de 6 à 45 μ. Les bacilles de cette dernière longueur sont rares et ceux de 7 à 12 μ. sont les plus nombreux.

Le bacille de l'ucère phagédénique est droit, immobile, quelquefois courbé quand il atteint sa plus grande longueur. Il est en masse ou dispersé dans les tissus, jamais dans les globules.

Du sang pris à une piqûre de l'index, n'a montré aucune trace de bacille.

C'est donc une affection purement locale, comme il était facile de le supposer ; le grand nombre de ces ulcères que j'ai eu à soigner sur les noirs, qui formaient un contingent important de l'effectif du *Laprade*, m'a permis de faire quelques expériences sur les traitements ordinairement proposés contre ces affections rebelles. Les cautérisations au nitrate d'argent, les badigeonnages à la teinture d'iode, au perchlorure de fer, ne m'ont pas donné de résultats satisfaisants.

Le pansement à recouvrement de Bayton qui a l'avantage de permettre le travail et atténue, en même temps, les chocs si fréquents de la région jambière antérieure, m'a permis d'obtenir, en peu de temps, la guérison d'ulcères fort étendus et dont la durée semblerait devoir être indéterminée.

Mais de toutes les formes de traitement, celle qui m'a donné les plus beaux succès, est celle préconisée par le Dr Le Dantec: toucher largement, au moyen d'un pinceau, la

surface ulcérée débarrassée de sa boue gangrénée, avec la solution suivante :

Solution	Bichlorure de mercure. . .	2 gr.
	Eau distillée.	15 —
	Alcool.	15 —

puis aussitôt que la surface est bien détergée, on applique deux fois par jour un plumasseau imbibé d'une solution de sublimé corrosif à 1 p. 1000 ; en même temps, on traitera l'état général par les toniques divers.

L'éléphantiasis se rencontre assez fréquemment chez les indigènes des deux sexes. J'ai observé au village de Lambarène une tumeur scrotale tellement volumineuse, que le noir qui en était porteur était condamné à un repos presque absolu. Lorsqu'il voulait faire quelques pas, il était obligé de se courber et de passer les deux mains sous les bourses pour soulever cette tumeur, dont le poids pouvait être évalué à 25 ou 30 kilogr. Dans le village de Ningué-Ningué, un homme d'une trentaine d'années, amputé de la cuisse droite pour la même affection, était porteur d'un éléphantiasis de la jambe gauche.

Les nègres viennent souvent consulter les médecins des bâtiments pour des dilatations variqueuses des veines du cordon, mais ils se refusent toujours à l'opération. On doit attribuer ces varicocèles au manque presque absolu de soutien des parties génitales. L'usage du suspensoir réussit souvent à diminuer d'une façon sensible la stagnation du sang dans les veines spermatiques. Mais l'incurie habituelle de ces populations leur fait bien vite abandonner cet appareil, qui leur procure cependant un notable soulagement.

Maladies de la peau.— Au Gabon, comme d'ailleurs dans tous les pays tropicaux, les affections cutanées sont très communes. Si l'on considère, d'un côté, l'activité énorme des fonctions cutanées, et, d'autre part, la malpropreté si fréquente

chez ces peuplades primitives, on n'aura pas lieu d'être étonné de la plus grande quantité de maladies de peau que l'on rencontre. L'Européen n'est pas non plus à l'abri. L'ecthyma, l'eczéma, l'herpès et surtout l'herpès circine, le lichen tropicus ont élu droit de cité au Gabon. La gale est très fréquente chez le noir, et de plus fort, difficile à guérir.

On trouve sur cette partie de l'Afrique occidentale une affection cutanée, encore mal définie, mais paraissant de nature parasitaire; je veux parler du Craw-Craw. C'est une maladie qui affecte principalement la population blanche, surtout après un certain temps de séjour dans la colonie.

Qu'elle en est la cause ? est-ce une maladie due à des troubles trophiques ou à des parasites ; nous ne pourrions donner notre opinion .Néanmoins, j'inclinerai à croire au parasitisme, étant donnés les excellents résultats fournis par les antiparasiticides, le mercure en particulier. Mais quelle qu'en soit la cause, voici les phénomènes que nous avons pu observer.

Il existe deux variétés de craw-craw: le craw-craw à large surface de 4 à 10 centimètres carrés et ayant une tendance à s'élargir, par suite du sphacèle périphérique de l'épiderme et le craw-craw formé par de petites bulles, ayant depuis la grosseur de la tête d'une épingle jusqu'à celle d'un pois-chiche; ces bulles sont souvent isolées, le plus souvent disposées par plaques. Dans les deux variétés, le début est le même: petite éruption bulleuse, issue d'une gouttelette purulente, ulcération gagnant petit à petit les parties épidermiques voisines, sans jamais atteindre les couches profondes de la peau.

La première variété se rencontre plus habituellement sur le dos, au pourtour de l'articulation tibio-tarsienne, sur la face antérieure de la jambe.

La deuxième se localise entre les doigts, autour des ongles, dont elle peut quelquefois déterminer la chute.

J'ai traité les cas de craw-craw qui m'ont été soumis d'après la méthode employée par M. le médecin de 1re classe Ortal ; des plaques d'emplâtre de vigo à demeure pendant quatre jours au moins, six jours au plus, dessèchent et guérissent complètementla première variété.

Quant aux petites bulles, on les débarrasse de leur épiderme, quand il n'est pas déjà tombé, et on les lotionne matin et soir avec une solution ainsi composée:

Oxyde rouge de mercure. . . .	1 gr.
Glycérine.	68 —

ou avec de la vaseline dans les mêmes proportions.

Je m'étendrai davantage sur une maladie particulière à l'estuaire du Gabon, maladie dont la place n'est pas marquée dans la nosologie, et dont le nom n'a pas d'équivalent en français. Les gabonnais l'appellent aboukoué; les pahouins, mebarra.

Les différentes descriptions qui en ont été données varient beaucoup. Le Dr Bestion, qu'un long séjour dans la colonie a mis à même de l'étudier d'une manière très approfondie, donne les signes suivants :

Maladie éruptive, contagieuse, dont la manifestation cutanée est précédée de longs prodromes et caractérisée par l'apparition de vésicules se transformant en plaques plus ou moins larges, proéminentes avec suintement; plus tard, les plaques se dessèchent en laissant des cicatrices plus ou moins marquées à la peau; le tout a une durée de plus d'un an.

La période d'incubation est difficile à connaître, elle serait de sept semaines environ.

La période d'invasion est caractérisée par de la céphalalgie, de la courbature générale, du lombago, une fièvre con-

tinue légère avec rémissions vespérales. Au bout de deux mois, les malades éprouvent des douleurs articulaires très vives. A ce moment la céphalalgie, le lombago disparaissent, la fièvre tombe, il y a seulement persistance des douleurs articulaires qui durent jusqu'au moment de l'éruption, qui arrive vers le quatrième mois.

L'éruption n'est pas généralisée d'entrée. Sur un des membres apparaît une vésicule grosse comme une tête d'épingle. Autour d'elle se groupent d'autres petites vésicules que le malade écorche ; le tout forme une petite plaie, qui, après 18 ou 20 jours, devient large comme une pièce de deux francs. Puis le fond s'élève et forme une excroissance charnue, recouverte de croûtes. Cette excroissance apparaît la première et disparaît la dernière, en laissant une cicatrice indélébile. A mesure qu'elle augmente d'étendue, les douleurs articulaires diminuent.

Lorsque le premier bouton est à maturité, on voit apparaître, sur tout le corps, des vésicules grosses comme une tête d'épingle ; elles sont confluentes ou non, leur évolution est absolument la même que celle de la vésicule mère. Les cicatrices ne sont pas déprimées, ce sont des taches plus ou moins foncées. Chez un blanc qui avait contracté la maladie, elles étaient rouge lie de vin ; la cicatrice de la vésicule mère persiste plus ou moins longtemps. On observe quelquefois deux ou trois poussées éruptives, surtout si on ne laisse pas la première évolution parcourir son cycle défini ; la durée totale de la maladie est de 12 à 18 mois ; l'état général reste bon.

Le pronostic est plus grave aux âges extrêmes que pendant l'adolescence et l'âge mûr ; mais la mort n'en est jamais la conséquence.

Il est difficile d'assigner une cause à cette maladie ; tous les âges et les deux sexes peuvent en être atteints, la contagion

n'est pas douteuse; j'ai vu plusieurs indigènes m'affirmer avoir été contaminés en cohabitant avec des sujets atteints. Aussi, les malades sont-ils soigneusement éloignés du village La première atteinte confère l'immunité. Doit-on y voir une forme dégénérée de la syphilis ? Les préparations mercurielles et l'iodure de potassium pourraient seuls nous renseigner sur le fait, et les indigènes refusent les secours du médecin pour cette affection qu'ils savent devoir guérir dans un temps déterminé.

Le traitement employé par les indigènes est assez barbare. Quand l'éruption est généralisée, ils donnent au malade un purgatif, puis prenant un épi de maïs débarrassé de ses grains et légèrement calciné, ils le frictionnent rudement, de manière à écorcher toutes les vésicules ; le malade est lotionné à l'eau de mer ; puis on applique sur chacune des plaies une pâte composée de rouille de fer pilée et de jus de citron. Cette opération se renouvelle tous les deux jours jusqu'à la guérison.

Les lépreux sont assez communs; la lèpre se manifeste par des plaques grisâtres, irrégulières avec anesthésie des extrémités et perte des phalanges.

Maladies vénériennes.—Les maladies vénériennes sont relativement rares chez les blancs; cela ne veut pas dire que la syphilis et la blennorrhagie soient des affections peu communes. Mais, grâce aux précautions prises par l'administration, toute femme réputée contaminée est conduite à l'hôpital et visitée. Si elle est trouvée malade, elle est enfermée et traitée jusqu'à guérison complète. Aussi, lorsqu'une femme se sait atteinte, elle n'a rien de plus pressé que de quitter Libreville et elle n'y revient que guérie. Chez les noirs, la blen-

norrhagie et les chancres mous se rencontrent à tout instant. Le traitement de la blennorrhagie consiste en tisanes, dont le bois de santal forme la base.

TROISIÈME PARTIE.

CONSIDÉRATIONS HYGIÉNIQUES.

L'acclimatement n'est pas possible à la côte d'Afrique, et spécialement au Gabon pour les Européens. Il n'est pas un individu ayant fait un long séjour dans le pays qui n'ait observé l'influence néfaste de ce climat sur tous les tempéraments qui appartiennent aux climats froids et tempérés. Quelles que soient les précautions hygiéniques les mieux entendues qui aient été prises, elles n'ont pu suffire à éloigner les causes débilitantes qui agissent lentement, mais sûrement. Comme le dit Michel Levy, lorsque l'Européen se transporte des régions tempérées ou froides vers les pays tropicaux, il va, pour ainsi dire, naître à une nouvelle vie. Quel contraste entre le milieu où cet homme avait vécu et celui où il va essayer de mener une existence nouvelle!

On peut admettre une certaine flexibilité d'organisation qui donne à la race caucasique, plus qu'aux autres, une plus grande aptitude à l'acclimatement; mais dans ses migrations, elle ne peut procéder que par migrations lentes et dans un climat qui ne soit pas si éloigné du sien qu'est celui de la côte occidentale d'Afrique. Il existe, et nous avons pu le constater nous-même, quelques exceptions à cette règle; nous connaissons un certain nombre de personnes, établies depuis bien plus de trente années au Gabon et qui jouissent d'une santé florissante, mais, en général, nous croyons que le maximum du temps que l'on peut passer là-bas, ne peut pas

dépasser deux ans, et au bout de ce temps, on devra venir se retremper en Europe.

Si même, nous admettons la possibilité de l'acclimatement pour la race blanche dans les pays intertropicaux, il faut des conditions de salubrité que l'on ne trouvera jamais au Gabon.

Ce que je viens dire au sujet de la difficulté, sinon de l'impossibilité de l'acclimatement de l'Européen au Gabon, me conduit naturellement à envisager les moyens les plus convenables à conserver sa santé, pendant les séjours qu'il sera appelé à y faire. Ce n'est pas seulement en observant ces deux règles: ne pas faire d'excès, ne pas s'exposer au soleil, que l'on parviendra à éviter les multiples affections qui guettent le blanc au passage. Il est d'autres facteurs plus importants; je veux parler de l'alimentation, des vêtements, de l'exercice à prendre quotidiennement.

Comme on a pu le voir, la fièvre paludéenne et l'anémie qui lui est consécutive dominent la pathologie du Gabon. On devra donc lutter, autant que possible, contre l'affaiblissement progressif, et cela par une bonne et substantielle alimentation. Je sais qu'un vieil adage dit: *si Romæ viveris, romano vivite more.* Je ne conseillerai pourtant à personne de suivre, au point de vue de la nourriture, les habitudes des indigènes. Un régime substantiel, viandes rôties, poissons, œufs, légumes quand il sera possible de s'en procurer, remplaceront certainement très avantageusement la nourriture presque exclusivement végétale des noirs; selon mon avis, on devra faire chaque jour trois repas. Un premier repas léger le matin, immédiatement après le lever; du café noir et un peu de pain suffiront largement. Il n'est pas une personne ayant habité quelque temps le Gabon, qui n'ait remarqué combien on est quelquefois fatigué le matin et combien aussi l'ingestion d'une petite quantité de nourriture rend plus apte à accomplir les occupations de la matinée. A midi, déjeuner

substantiel, mais pas trop copieux ; trop copieux, en effet, il fait éprouver du malaise, un sentiment de lourdeur générale, provoque trop facilement le sommeil et dispose mal l'estomac pour le repas du soir. Ce dernier peut être plus abondant. Il n'a plus pour les fonctions de l'estomac le même inconvénient. La fraîcheur de ce moment du jour, l'exercice que l'on peut se donner seront les causes qui favoriseront, sans fatigue, l'accomplissement de la digestion. Malheureusement, les rôles sont généralement intervertis: le matin, on mange avec grand appétit, et le soir les plats sont le plus souvent rapportés intacts.

Les boissons alcooliques sont difficilement supportées par l'estomac, et nous avons constaté un grand nombre d'accès de fièvre dont la cause déterminante avait été une ingestion trop copieuse de liqueurs diverses. Le vin de bonne qualité, mais pris avec mesure, doit être recommandé. On évitera de boire dans la journée, surtout au moment de la forte chaleur : la soif ne fait qu'augmenter, la transpiration devient plus abondante et détermine ces poussées de bourbouilles si désagréables.

Le café noir, pris en quantité modérée, active la digestion et fait sortir le blanc de sa torpeur habituelle pendant l'après-midi ; il a de plus l'avantage de calmer la soif, sans provoquer la transpiration.

L'eau devra être l'objet de précautions toutes particulières. Prise dans la rivière Como par une citerne qui fait le voyage deux fois par semaine, elle est chargée de matières organiques, de limon; il faudrait la faire bouillir ou se servir de filtres. Le meilleur paraît être le filtre Pasteur. Sur l'aviso *le Laprade*, nous n'avons guère usé que de l'eau fournie par notre appareil distillateur. Avant d'être mise en consommation, elle était battue avec des balais de bouleau, afin de

l'aérer et les caisses à eau étaient nettoyées au fur et à mesure qu'elles étaient vides.

Vêtements. — Tous les hygiénistes sont unanimes à reconnaître que l'usage des vêtements de flanelle est préférable à celui des vêtements de toile. La peau, toujours en moiteur pendant la plus légère occupation, se refroidit vite par l'évaporation qui a lieu à sa surface dans le repos, et ce refroidissement donne infailliblement lieu à des frissons, et quelquefois a des accès de fièvre. La flanelle, moins bonne conductrice de la chaleur, retarde progressivement la transition.

La coiffure devra réunir les conditions suivantes : protéger le front et la nuque, permettre à l'air extérieur de circuler librement, ne pas avoir un poids trop considérable. Le casque réglementaire dans la marine et l'infanterie de marine réunit les deux premières conditions, mais il est trop lourd; dans un but d'économie mal placée, on a préféré la solidité à la légèreté.

La chaussure a aussi son importance. La meilleure est le brodequin lacé, permettant ainsi au pied de jouir d'une certaine liberté. Elle devra être en cuir épais pour éviter autant que possible la pénétration des chiques et les morsures de serpents. Il serait bon de porter des molletières en toile à voile épaisse, pour garantir les jambes de ces mêmes inconvénients et des écorchures faites par les fourrés épineux.

Les règlements maritimes ordonnent que tout l'équipage d'un navire prenne la tenue en bleu aussitôt le coucher du soleil. Cette mesure que nous n'avons cessé d'observer sur *le Laprade* est aussi sage qu'hygiénique. La chaleur force souvent les hommes à dormir sur le pont. Leur vêtement de laine les préserve des variations brusques de température, et

leur épargne bien souvent des affections abdominales ou des accès paludéens.

L'exercice est aussi un excellent précepte auquel on devra obéir dans des limites sagement étendues. Combien ai-je connu d'Européens qui, pour éviter le miasme paludéen, le matin, pour éviter les insolations dans la journée, restaient confinés dans leur chambre ? Le miasme paludéen ne pénètrera-t-il pas aussi bien dans leur organisme, s'ils restent chez eux ou s'ils vont le respirer dehors? Leurs précautions ne les mettaient pas plus à l'abri de la fièvre que ceux qui vivaient à l'air, et le plus souvent même ils ont été les premiers à payer leur tribut à la malaria. Une course d'une heure ou deux le matin, une autre le soir, un peu avant le coucher du soleil, donnent à l'organisme une légère surexcitation, qui lui permettra de supporter plus longtemps l'influence de cet ennemi invisible, le miasme et celle du climat débilitant de ce pays.

Je terminerai ces considérations hygiéniques par l'étude d'une méthode d'administration du sulfate de quinine qui, fortement combattue par quelques médecins, est au contraire prônée par le plus grand nombre; je veux parler de la quinine préventive. Pendant mon embarquement sur *le Laprade*, nous fûmes envoyés maintes et maintes fois dans les fleuves du golfe de Guinée, restant quelquefois 15 et 20 jours dans des endroits d'une insalubrité encore plus marquée que celle du Gabon. Notre équipage était souvent forcé de travailler au milieu de la forte chaleur, exposé à la pluie, au soleil, aux émanations paludéennes, effectuant des travaux dans la vase visqueuse des rivières. Chaque fois que nous nous sommes trouvés dans ces circonstances, je faisais administrer à chaque homme 25 centigr. de quinine au début du travail, et 25 centigr. à la fin. Eh bien! sur un effectif de 75 hommes, je n'ai jamais eu de cas graves de fièvre paludéenne, à part

les deux observations que j'ai relatées plus haut, et à cette époque je ne faisais pas usage de cette médication. Cette quinine préventive est, d'ailleurs, passée dans les habitudes de la colonie. Les missionnaires, dont quelques-uns habitent le Gabon depuis une vingtaine d'années, en font un usage quotidien et s'en trouvent parfaitement. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'en prendre tous les jours, mais si l'on a besoin de faire une course dans les marais, de se livrer à un travail pénible, cette précaution est excellente. Pour ma part, je l'ai toujours employée quand je faisais une excursion, et, pendant toute une année, je n'ai eu que deux accès de fièvre, dont l'un a duré 6 heures et le second, contracté trois mois après, a duré 8 heures.

CONCLUSION.

D'après tout ce qui précède, on peut voir qu'actuellement, du moins, le Gabon ne peut pas devenir un centre de colonisation. Paresse des nègres, impossibilité d'un travail manuel prolongé pour les blancs, difficultés des communications, tout concourt pour éloigner l'idée d'une transformation avantageuse de ce pays. Les seules richesses du pays, l'ivoire et le caoutchouc, tendent à devenir de plus en plus rares et passent presque toutes entre les mains des commerçants allemands et anglais, pour le compte desquels nous allons faire mourir des officiers et des matelots. Notre mission colonisatrice n'a eu jusqu'à présent d'autre résultat que de nombreux décès, et le seul desideratum que l'on pourrait exprimer serait l'abandon de cette colonie.

FIN.

Vu et permis d'imprimer :
Montpellier, le 1er juillet 1887.
Le Recteur de l'Académie,
Correspondant de l'Institut,
G. CHANCEL.

Vu et approuvé :
Montpellier, le 30 juin 1887.
Le Doyen,
CASTAN.

SERMENT.

En présence des Maîtres de cette École, de mes chers condisciples et devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure au nom de l'Être suprême, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'Exercice de la Médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent, et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe ; ma langue taira les secrets qui me seront confiés, et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime. Respectueux et reconnaissant envers mes Maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses ! Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque !